

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 14

Absents : 12

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 6

Votants : 22

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq octobre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le dix-neuf octobre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

**EXCUSES** : Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, Mme OKROGLIC Dominique, Mme BARDIN Régine, Mme REYNAUD Sandra ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène, M. ORTUNO Miguel, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M. MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à Mme JACQUES Elisabeth, M. SICELLO Manuel et M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

## Délibération n°2021/173

**OBJET : REGIE UBAYE SKI : « PROMOTION DE LA STATION DU SAUZE »  
CONVENTION DE PARTENARIAT 2022 AVEC DES SPORTIFS NON  
PROFESSIONNELS.**

Le Conseil de Communauté,

**CONSIDERANT** que la Régie Ubaye Ski souhaite soutenir les sportifs non professionnels de la vallée pratiquant la compétition sportive de ski ;

**CONSIDERANT** que les sportifs s'engagent à porter les couleurs de la station du Sauze, à participer à la promotion de la station, à contribuer à son développement et à sa notoriété ainsi qu'à participer, lorsque leurs engagements le leur permettent, à des animations ou des manifestations locales ou nationales en lien avec le ski et la station ;

**CONSIDERANT** que les sportifs permettent à la station d'utiliser leur image pour sa promotion et le renforcement de la notoriété et de l'attractivité du domaine skiable du Sauze ;

**VU** le projet de convention de partenariat type ci-annexé ;

**VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 15 octobre 2021 ;

Sur Proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-Présidente,  
Après délibéré,

- **ADOPTE** la convention type qui lui est présentée.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à la signature de ces conventions dans la limite des crédits inscrits à cet effet au budget.
- **DIT** que les crédits afférents aux dépenses précitées sont inscrits au Budget annexe « régie Ubaye ski »2022, art 6238 chap. 011.
- **DEMANDE** à la Présidente de lui rendre compte des décisions qu'elle aura prises à ce titre.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.